

Genre du véhicule	Marque de fabrication		Type	Fiche d'homologation N°		
Voiture de livraison	F O R D (USA)		+) Econoline 250 - moteur H		CH 3295 03	
Constructeur	FORD MOTOR COMPANY, Dearborn, Michigan (USA)					
Identification	"Econoline 250" et "Body E 2,1" et "CH 3295 03" sur la plaquette du constructeur					
Plaquette constr.	"E2.H.." devant le No du châssis					
N° du châssis	à gauche, dans montant arrières de porte					
Ident. du moteur	à gauche, à l'avant latéralement sur le longeron, derrière la roue avant					
Importateur princ.	" H " à gauche, à l'arrière sur le bloc, devant le carter de l'embrayage					
Véhicule homologué	FORD Motor Company (Switzerland) SA., Kurvenstrasse 35, 8006 Zurich					
	Signes fixes dans code du type			Body E2,1	préfixe E2.H.	
<b>Chassis</b>			<b>Moteur</b>			
Nombre d'essieux	2		Nombre de roues	4		
Direction	mécanique, s.d. avec assistance hydraulique					
Transmission	automatique					
Nombre de vitesses	3		Entrainement	sur roues AR		
Frein de service	hydraulique, 2-circuits, AV=disques/AR=exp.interne, avec assistance par dépression, AV= soupape de dosage, AR= limiteur					
Frein auxiliaire	circuits 1 + 2 du frein de service					
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR					
Relentisseur						
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe-témoin séparée					
<b>Carosserie</b>			<b>Poids</b>			
Nombre de portes	4		Indic. vit.	km/h		
Ceintures sécurité	**)		Rétroviseur	1/int. + 2/de chaque côté		
Cale	-		Atelage	-		
Antivol	-					
Nombre du places	2	av 2	centre	ar	/	
<b>Dimensions</b>	Int.	ext.	Empattements			
Longueur	3000	5253	3505	/		
Largeur	1780	2026	/			
Hauteur	1360	2075	Vole	av 1737	ar 1677	
Porte à faux	lat.	Voies		av		
	av	625	ar			
	ar	900	Braquage	g 15700	d 14600	
Distance volant - vers l'avant du véhicule						
	avant		arrière		total	
Poids à vide	1170		1140		2310	
Charge utile	276		910		1186	
Poids total	1446		2050		3496	
Garantie fabr.					3496	
Dimens. pneus	8,75-16,5		8,75-16,5		(variantes	
Pty / bar	10 / 6,0		10/ 6,0		voir	
Charge pour V max	2190		2190		remarques)	
	140		140			
Garantie poids remorqueable avec frein					3630	
Garantie poids remorqueable sans frein						
Garantie poids de l'ensemble					6950	
Poids remorqueable testé						
Vitesse maximale selon le constructeur	***)				140 km/h	
Vitesse maximale testée					140 km/h	

Equipement §)	HCR H4 (E)
Feux de route	HCR H4 (E)
Feux de croisement	A (E) dans HCR
Feux de position	SAE AIRST 74 TK
Feux rouges	SAE AIRST 74 TK
Feux stop	SAE IP 75 NT
Citoyens	av   AV + AR   ar   voir feux rouges
Catadioptrés	av   AV + AR   ar   I (E) §)
Feux de gabarit	av   AV + AR   ar
Feux complément.	
Eclairage plaque	2/ à gauche sur la porte arrière
Essuie-glace	2/ balais avec/ sans lave-glace
Avertisseurs	MOTORKRAFT TPAR 557 ou d'autres modèles selon les fiches d'homologation

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de livraison		
Marque et type	F O R D (USA) Econoline 250		
Homologation N°	CH 3295 03		
Carrosserie	fourgon avec ou sans fenêtres		
Places	total 2	avant	2
Poids à vide	2310	Carburant	B
Charge utile	1196	CV-impôt	29,35
Poids total	3496	Cylindrée	5763

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- +) Modèles (Body) : E 241 = fourgon sans fenêtres  
E 251 = avec fenêtres tout autour  
E 261 = avec fenêtres à droite et à l'arrière.
- \*) Mesure des gaz : conforme selon ECE-15, amendement 01; une vignette n'est pas exigée (LFEM No 35 317).
- \*\*\*) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCE art. 23, al. 3bis; les ceintures d'origine à 3 points avec rétracteur automatique sont conformes.
- \*\*\*\*) Vitesse maximale : limiteur électronique du régime, n-max 3800 t/min, correspond à V-max 140 km/h, monté par l'importateur. Prise et vis de protection plombée.
- Protection : montée derrière les sièges avant.

§) Modifications par l'importateur:

- les phares SEALED BEAM d'origine sont remplacés par des HCR H4 (E);
- les feux de position d'origine oranges sont débranchés et remplacés par ceux dans les phares;
- les catadioptrés d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires I (E) sur le pare-chocs;
- l'extrémité de l'échappement doit être conduit jusqu'à l'extrémité arrière de la carrosserie; la sonde pour mesurer les gaz doit pouvoir y être introduite.

A noter dans le permis de circulation:

- la prise et la vis de protection du limiteur électronique du régime doit être plombée (n-max 3800 t/min).

(u) Lieu et date de l'homologation  
Bellach, 25.2.76/6.4.76

Homologation fédérale des types de véhicules